

Image not found or type unknown



Création de mail par l'employeur

Par **engie**, le **03/02/2015** à **20:04**

Bonjour,

Je suis salarié, mon employeur a créé deux boites mail pro à mon nom sans me demander d'autorisation. De plus je n'ai pas accès à ces deux boites. L'employeur lui y accès, peut donc répondre et envoyer des mails à ma place. Est-ce légal ? Que puis-je faire ?

Par **P.M.**, le **03/02/2015** à **20:43**

Bonjour,

Vous pourriez vous insurger contre le fait que l'employeur utilise votre nom mais surtout pratiquement votre signature en répondant à votre place...